

NOTE ANNEXE EN RAPPORT AVEC LE DELAI DU DERNIER COMPTE-RENDU

Dès le début de la séance, Monsieur Pierre Liégé interpelle Monsieur le Maire sur les raisons pour lesquelles le compte-rendu du dernier Conseil Municipal n'a été adressé que récemment aux conseillers municipaux ? Monsieur le Maire répond que le compte-rendu du CM du 20 août 2021 devant être approuvé au Conseil Municipal suivant, il n'y avait pas lieu de l'envoyer plus tôt.

Monsieur Pierre Liégé interpelle Monsieur le Maire afin de connaître la réponse de la Préfecture suite aux deux signalements faits par lui-même en Juillet : concernant ce qui semble être des fautes graves et des irrégularités dans la gestion municipale.

Monsieur le Maire lui répond que lors de l'entrevue qu'il avait sollicitée auprès du Secrétaire Générale de la Préfecture le 12 août en présence des 3 Adjointes, celui-ci avait répondu que rien d'anormal n'avait été relevé à ce jour par les services de la Préfecture, et que nous ne serions informés que seulement en cas d'anomalies. Depuis lors, aucune demande d'explication complémentaire n'ayant été requise, cela signifie que les dossiers déposés et les procédures suivies sont conformes à la réglementation.